

ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL

Diplôme d'État - Niveau 6 (Bac + 3)

Pour les étudiants, demandeurs d'emploi, salariés, apprentis ou en VAE



VOS CONTACTS

Organisation de la formation

Secrétariat pédagogique : Gaëlle Bollut

05 49 37 60 01

ass@irts-pc.eu

Admissions

05 49 37 13 12 ou 05 49 37 41 02

admissions@irts-pc.eu

VAE

vae@irts-pc.eu



Cette formation est organisée en partenariat avec l'Université de Poitiers et permet une reconnaissance du grade de licence.



Prestations et locaux accessibles aux personnes en situation de handicap (après étude du dossier)

Registre d'accès handicapé transmis sur demande.

Référent Handicap :

Tatiana ROUAN 06 34 99 28 85

crfh_poitiers@irts-pc.eu

INFORMATIONS

www.irts-poitou-charentes.fr

Institut Régional du Travail Social

1 rue Georges Gynemer - BP 215 - 86005 Poitiers Cedex

05 49 37 60 00 - irts@irts-pc.eu

www.irts-poitou-charentes.fr



L'Assistant ou Assistante de Service Social (ASS) agit avec les personnes, les familles, les groupes par une approche globale pour :

- Améliorer leurs conditions de vie sur le plan social, sanitaire, familial, économique, culturel et professionnel ;
- Développer leurs propres capacités et maintenir ou restaurer leur autonomie et faciliter leur place dans la société
- Mener avec eux toute action susceptible de prévenir ou de surmonter leurs difficultés ;

Son intervention vise autant l'autonomie que l'inclusion sociale, le maintien ou le développement des solidarités ou des liens sociaux, l'éducation, la citoyenneté.

Les aptitudes

- Bonne culture générale
- Intérêt pour les questions sociales
- Goût pour la communication et les relations humaines
- Sens du travail en équipe
- Équilibre personnel permettant d'affronter des situations difficiles ou complexes
- Esprit d'initiative
- Ouverture d'esprit

Lieux d'exercices

Les Assistants de Service Social peuvent exercer dans le secteur privé (associations du secteur sanitaire et social, entreprise, ...), dans le cadre d'une des trois fonctions publiques (fonction publique hospitalière, fonction publique territoriale, fonction publique d'État) ou au sein d'organismes de protection sociale (caisses d'assurance maladie, d'allocations familiales, de retraite) par exemple.

Possibilités d'évolution de carrière

Pour toute information les suites de parcours et les débouchés, les équivalences ou passerelle, cliquer sur le lien suivant :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37675/>

La formation

Durée de la formation : 3 442 h

- 1 517 h de formation théorique
- 1 925 h de formation pratique (55 semaines de stage)

ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL

Diplôme d'État - Niveau 6 (Bac + 3)

Pour les étudiants, demandeurs d'emploi, salariés, apprentis ou en VA E



Objectifs et contenus

Acquérir les compétences dans les quatre blocs de compétences suivants :

- BC 1 : Concevoir et conduire un accompagnement social global favorisant l'insertion sociale et l'amélioration des conditions de vie (504 h)
- BC 2 : Favoriser et soutenir l'autodétermination des individus et des collectifs dans un but d'émancipation (504 h)
- BC 3 : S'inscrire dans une dynamique partenariale et territoriale en lien avec la mise en œuvre des politiques de cohésion sociale (252 h)
- BC 4 : S'inscrire dans un contexte professionnel du travail social (245 h)

Approche pédagogique

La formation alterne des périodes de formation pratique et des périodes en centre de formation qui se déroulent selon les modalités diversifiées comprenant : des cours magistraux, des ateliers interactifs, des travaux de groupe, des témoignages, des visites de lieux professionnels, des apprentissages par la mise en pratique, des travaux individuels et du travail personnel...

Lieu de formation et durée :

Formation de 3 ans sur Poitiers. (10 mois par an)

Les stages se font sur **l'ensemble** des départements suivants : Vienne, Deux-Sèvres, Charente et Charente-Maritime.

Tarifs :

A consulter sur notre site internet

Allègements et dispenses

Les candidats titulaires du diplôme d'État niveau 6 de Conseiller en Économie Sociale Familiale, d'Éducateur de Jeunes Enfants, d'Éducateur Spécialisé ou d'Éducateur Technique Spécialisé, sont dispensés des blocs de compétences 3 et 4 et des épreuves correspondantes. Certains BUT (Carrières Sociales), licences professionnelles, licences, BTS (ESF), peuvent également être dispensés de certains blocs de compétences. Après étude du positionnement des acquis de leur formation et de leur expérience professionnelle, les candidats pourront par ailleurs, bénéficier d'un allègement de formation.

Les évaluations

L'évaluation au cours de la formation s'organise en 2 modalités :

- 1 contrôle continu composé de plusieurs épreuves par blocs de compétences
- 1 épreuve conclusive concernant le BC 1

Chaque bloc est validé séparément dans le cadre de l'obtention du DEASS : pour valider chacun de ces blocs, le candidat doit obtenir une note moyenne d'au moins 10/20.

Les conditions d'accès à la formation

Prérequis

Les candidats doivent soit :

- Être titulaire du baccalauréat ou d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au moins au niveau 4 du RNCP ;
- Bénéficier d'une validation de leurs études, de leurs expériences professionnelles ou de leurs acquis personnels en application de l'article L. 613-5 du Code de l'Éducation.

Dans tous les cas, les candidats devront candidater auprès de l'IRTS via le processus suivant :

Pour les étudiants ou demandeurs d'emploi : 1^{ère}

étape : pré-inscription sur Parcoursup

www.parcoursup.fr

2^{ème} étape : Épreuve orale d'admission

Durée : 30 minutes - Échange avec un jury.

Pour les salariés ou bénéficiaires d'un financement par un OPCO (formation continue) :

1^{ère} étape : inscription sur notre site internet :

www.irts-poitou-charentes.fr

2^{ème} étape : épreuve orale d'admission

Durée : 30 minutes - Échange avec un jury.

L'apprentissage est accessible à partir de la 1^{ère} année de formation.

Institut Régional du Travail Social

1 rue Georges Guynemer - BP 215 - 86005 Poitiers Cedex

05 49 37 60 00 - irts@irts-pc.eu

www.irts-poitou-charentes.fr

